

PMA : les batailles du député Guillaume Chiche

Publié le 18/06/2019 à 04:56 | Mis à jour le 21/06/2019 à 09:12



Guillaume Chiche prône une réforme « complète et entière ».

© Photo NR



Procréation médicalement assistée au CHU de Poitiers. © (Photo NR, Philippe Nominé)

L'élu LREM s'est démené pour que la réforme ne soit pas une nouvelle fois différée. Il refuse maintenant qu'on s'en tienne à une demi-mesure.

Une vraie victoire. C'était loin d'être gagné. Commentaire de Guillaume Chiche après l'annonce d'Édouard Philippe la semaine dernière : un texte, examiné en septembre à l'Assemblée, rendra accessible à toutes les femmes la procréation médicalement assistée, jusque-là réservée aux couples hétérosexuels.

Victoire, parce qu'en coulisses, le député La République en Marche de la 1^{re} circonscription n'a pas ménagé sa peine auprès du président de la République, de Matignon ou de Gilles Legendre, patron des députés LREM, pour que la réforme ne soit pas renvoyée aux calendes grecques : « *Elle était en balance avec d'autres projets.* » Si certains s'irritent d'un nouveau report, comme l'association Outrageantes 79 (lire ci-dessous), on comprend donc que ça aurait pu être pire...

L'acharnement de Guillaume Chiche ne surprendra en tout cas personne. Depuis son élection il y a deux ans, il a fait de la « *défense indéfectible des droits LGBT +* » sa boussole politique. Pourquoi cette cause ? « *La base de mon engagement politique, c'est la lutte contre les discriminations. Ici, on est dans le cas d'une discrimination à laquelle on peut mettre fin rapidement.* » L'été dernier, Guillaume Chiche, prenant tout le monde de court, avait pressé sur l'accélérateur en déposant une proposition de loi sur la PMA. La tentative avait fait long feu mais lui avait fourni l'occasion, fait plutôt exceptionnel, de venir défendre son point de vue devant le bureau exécutif de La République en Marche.

« *L'essentiel n'est plus le modèle familial qui entoure l'enfant mais tout l'amour, le respect, la sérénité et la stabilité dont il doit avoir besoin, quelles que soient les personnes qui lui apportent* », a réagi Guillaume Chiche sitôt l'annonce d'Édouard Philippe. Mais sans attendre, il a appelé dans la foulée à « *une réforme complète et entière* ».

Les fantômes de la République

Pas de demi-mesure, prône le député. Le remboursement par la Sécurité sociale, qu'il a toujours défendu, semble acquis. Sur la filiation, c'est moins clair. La réforme pourrait prévoir un régime spécial pour déclarer un enfant issu de la PMA. Option rejetée par Guillaume Chiche : « *Partout où il y a une différence, il y a discrimination potentielle.* » Autre sujet encore plus épineux, la reconnaissance des enfants nés à l'étranger par GPA (gestation pour autrui). Ces enfants non reconnus sont les « *fantômes de la République* », dénonçait l'été dernier le député. La Garde des Sceaux, Nicole Belloubet, a pourtant déjà laissé entendre que ce point ne figurerait pas dans le futur texte de loi.

Visiblement, on craint au gouvernement d'agiter un chiffon rouge sous le nez des anti-réforme.

"L'essentiel c'est l'amour et la stabilité dont a besoin l'enfant"

Deux points, la filiation et la reconnaissance des enfants nés à l'étranger sous GPA, qui figuraient dans la proposition de Guillaume Chiche en 2018. Et s'ils étaient écartés du projet ? « *Je déposerai un amendement, conformément aux engagements de campagne* », prévient l'élu des Deux-Sèvres. La bataille visiblement ne fait que commencer. Et le plus dur reste à faire.